

## **Département « Bâtiments et logements »**

Le département « Bâtiments et logements » est composé de trois services et d'une cellule qui ont des missions complémentaires.

### **1. Service « Bâtiments »**

Le service « Bâtiments », avec en son sein, une cellule administrative, un service d'études et un service technique, s'occupe notamment de :

- la gestion de tous les biens propriétés de la commune ou biens privés loués occupés par des services communaux ;
- la réalisation de toutes les opérations immobilières (ventes, achats, expropriations, droits de superficie et d'emphytéose) pour la commune ;
- la construction, la rénovation et l'entretien des infrastructures communales tant par entreprises externes qu'en régie ;
- le suivi administratif et financier de toutes les missions susmentionnées par les cellules administratives.

### **2. Cellule « Sécurité civile »**

La cellule « Sécurité civile » se charge de la planification d'urgence et l'analyse des risques lors d'événements. Elle prend également en charge la rédaction des rapports sur des situations dangereuses sur la voie publique.

### **3. Service « Logements »**

Le service « Logements » participe à la gestion des biens immobiliers communaux, ce qui comprend :

- la location des logements communaux ;
- la mise à disposition des logements de fonction ;
- la location de locaux à usage associatif ou autre ;
- la location de terrains et parcelles potagères ;
- le suivi des baux emphytéotiques ;
- la prise en location de biens privés pour les besoins de l'administration ;
- l'Unité sociale du logement – USL: le relogement des personnes sinistrées ou qui ont perdu leur logement suite à des arrêtés de fermeture.

### **4. Service « Rénovation urbaine »**

Le service « Rénovation urbaine » se charge de coordonner des opérations de revitalisation urbaine subsidiées (FEDER, Contrat de Quartier Durable, Contrat de Rénovation Urbaine, Politique de la Ville,...) au sens large : réhabilitation de bâtiments abandonnés ou en mauvais état, création ou amélioration d'espaces publics, développement de projets sociaux économiques.